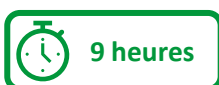




DPC en ligne ADFDPC-Formation

SAVOIR PRESCRIRE POUR LIMITER L'ANTIBIORÉSISTANCE



9 heures



du 01/02 au 14/03/2021



504 € TTC



Réf. DPC 98902100001



Effectif max. par session : 200 personnes



RÉSUMÉ

Le développement de la résistance aux antibiotiques est un problème majeur de santé publique.

La résistance aux antibiotiques est directement liée à la surconsommation, au mésusage des antibiotiques, à une prévention des infections (ou complications infectieuses) perfectible.

La France est le 3^e plus gros consommateur d'antibiotiques en Europe. On note une nouvelle augmentation de la prescription des antibiotiques depuis 2010. On estime que 30% à 50% des prescriptions sont inutiles ou inappropriées.

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

À l'issue de la formation, le participant sera en mesure :

- d'améliorer la pertinence de ses prescriptions antibiotiques et ainsi réduire les prescriptions inutiles ou inappropriées ;
- de mieux prévenir les infections, en particulier les infections graves ;
- d'anticiper les risques associés à la résistance des bactéries aux antibiotiques et d'appliquer les moyens de prévention appropriés.

INTERVENANTES

Prof. Sarah Cousty, PU-PH Toulouse, chirurgien-dentiste spécialiste en chirurgie orale.

Prof. Christine Roques, PU -PH Toulouse, pharmacienne.

Dr Leonor Costa Mendes, AHU Toulouse, chirurgien-dentiste spécialiste en chirurgie orale.

PUBLIC CONCERNÉ et PRÉREQUIS

Formation à destination des
CHIRURGIENS-DENTISTES
EXERÇANT EN FRANCE

soit en libéral, soit en tant que salarié d'un centre de santé dépendant de l'ANDPC, d'un centre hospitalier ou d'un cabinet indépendant.

Formation à destination des praticiens des
DIFFÉRENTES SPÉCIALITÉS

- ✓ Omnipraticiens
- ✓ Spécialistes en orthopédie dento-faciale
- ✓ Spécialistes en médecine buccodentaire
- ✓ Spécialistes en chirurgie orale

Aucun prérequis
nécessaire



MODALITÉS PRATIQUES



Durée : 9 heures



à compléter avant la date de fin de session, dont :
→ 2h d'évaluation des pratiques professionnelles
grille d'audit à remplir en début
et en fin de formation
→ 7h de formation à distance

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez développer vos compétences professionnelles auprès d'ADFDPC Formation ? Nous vous invitons à contacter Johanne Arondal par mail avant de vous inscrire johanne.arondal@adf.asso.fr



Inscription

en ligne uniquement, sur formationdpc.adf.asso.fr, du 6 au 29 janvier 2021

Contact



contact@adfdpc-formation.fr



01.58.22.17.10

TARIF

504 €



PRISE EN CHARGE

CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX (installés ou remplaçants thésés) et/ou SALARIÉS DE CENTRES DE SANTÉ CONVENTIONNÉS, EXERÇANT EN FRANCE (métropole et DOM)



100 % PRIS EN CHARGE PAR L'ANDPC

Sous réserve que le praticien :

- ✓ dispose du nombre d'heures nécessaire dans son forfait DPC (à consulter sur agencedpc.fr)
- ✓ soit inscrit à la formation auprès d'ADFDPC-Formation
- ✓ soit inscrit à la formation auprès de l'ANDPC
- ✓ suive la formation dans sa globalité

Pour les SALARIÉS HOSPITALIERS, la demande de prise en charge se fait auprès de l'organisme paritaire agréé.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

À mi-parcours



Les participants sont invités à répondre à une évaluation de mi-parcours pour évaluer l'acquisition des nouvelles connaissances.

En fin de formation



La comparaison des résultats de l'auto-évaluation initiale avec ceux de l'auto-évaluation finale permet aux participants de mesurer la modification de leurs pratiques.

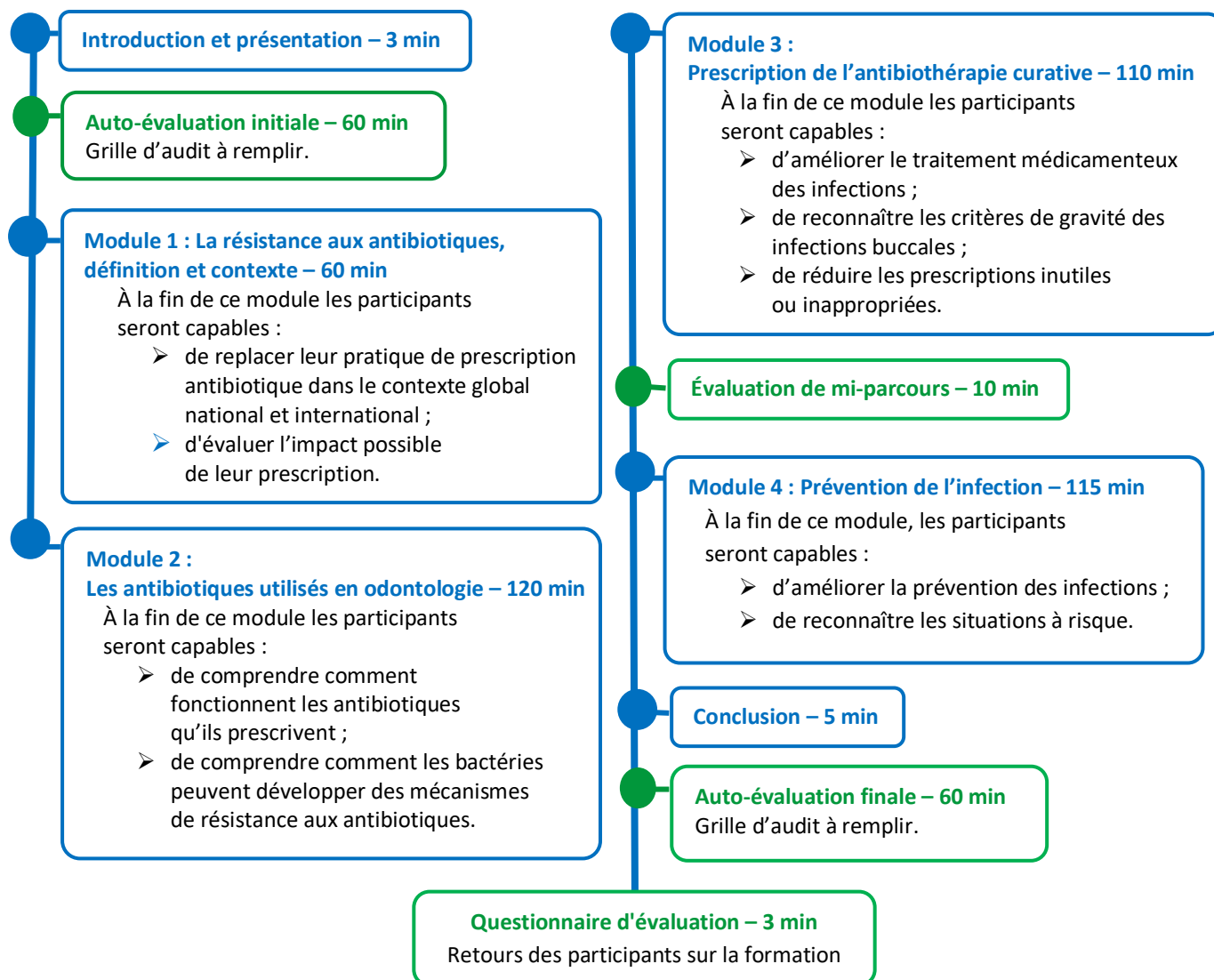


À l'issue de la formation, les participants sont amenés à répondre à un questionnaire d'évaluation sur l'acquisition de nouvelles connaissances, l'atteinte des objectifs et la modification de leurs pratiques. Ils sont également invités à répondre à une enquête de satisfaction et à laisser leurs commentaires.

SUPPORTS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS

- Articles à lire et à télécharger
- Fiches de recommandations
- Diaporamas commentés (vidéos)
- Cas cliniques commentés (vidéos)
- Quizz

DÉROULÉ DE LA FORMATION



MODALITÉS DE VALIDATION



La formation est validée lorsque le participant l'a suivie dans sa globalité.

Les attestations de fin de formation sont déposées après clôture de la formation dans les espaces personnels ADF des participants ayant terminé leur formation.



INTERVENANTES



Le **Professeur Sarah Cousty**, chirurgien-dentiste spécialiste en chirurgie orale, est également la responsable scientifique de la formation. Elle a une activité exclusivement hospitalo-universitaire, à la Faculté de chirurgie dentaire de Toulouse ainsi que dans le service d'odontologie hospitalière du CHU de Toulouse. Son activité clinique est notamment axée sur la gestion chirurgicale et médicamenteuse des maladies infectieuses buccodentaires, chez des patients hospitalisés, polyopathologiques.

Le **Professeur Christine Roques** est pharmacienne, professeur des Universités en microbiologie industrielle, hygiène, environnement à la Faculté de pharmacie de Toulouse. Elle est également Praticien hospitalier à l'Institut fédératif de biologie - Laboratoire de bactériologie et hygiène, au CHU de Toulouse. Elle comptabilise plus de 80 publications internationales au cours des 10 dernières années. C'est une experte en matière de bactériologie et d'hygiène hospitalière.



Le **Docteur Leonor Costa Mendes** est chirurgien-dentiste spécialiste en chirurgie orale et assistante hospitalo-universitaire à la Faculté de chirurgie dentaire de Toulouse et dans le Service d'odontologie hospitalière du CHU de Toulouse. Son domaine d'expertise clinique inclut notamment la pathologie infectieuse bucco-dentaire.